



### **Délégations au Président :**

Le Président peut recevoir une partie des attributions de l'organe délibérant. Le Comité Syndical décide de charger le président, jusqu'à la fin de son mandat, par délégation, d'effectuer toutes les opérations sauf en matière :

- budgétaire (vote du budget, approbation du compte financier unique, institution et fixations des taux, tarifs et redevances)
- statutaire (modification des conditions de fonctionnement, durée du syndicat)
- d'adhésion du syndicat à un autre syndicat ou établissement public,
- de délégation de gestion d'un service public.

Le Président rendra compte des travaux de bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant lors de chaque réunion de celui-ci.

### **Indemnité de fonction du président et des vice-présidents :**

Le Comité Syndical DECIDE d'accorder pour la durée du mandat ou pour la durée de ses fonctions si elles prennent fin avant la fin du mandat, une indemnité de fonction à Monsieur Jean-Noël BRUGERON, Président de la collectivité d'un montant de 890.33€ correspondant à 21.66% de l'indice brut terminal de la Fonction Publique. Aucune indemnité n'est accordée aux 4 vice-présidents.

Les dépenses d'indemnités de fonction seront prélevées sur les crédits du budget principal de la collectivité.

### **Délégué(e) auprès du SDEE :**

Conformément à la dernière révision de ses statuts, le Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement (SDEE) de la Lozère est administré par un Comité syndical composés de 62 membres. Les collectivités ayant transféré au SDEE leur compétence "Traitement des déchets" sont représentées chacune par un(e) délégué(e). Le Syndicat Mixte La Montagne est donc appelé à désigner son(sa) délégué(e), qui siègera au sein du futur Comité syndical du SDEE de la Lozère.

Le Comité Syndical désigne à l'unanimité Madame Christine HUGON, pour siéger au sein du futur Comité Syndical du SDEE.

### **Membres au RCCO :**

Monsieur Eric MALHERBE est désigné pour représenter la collectivité au RCCO (Réseau Compost Citoyen Occitanie).

Fin de la réunion.

Le Président,  
Jean-Noël BRUGERON

Le Secrétaire  
Thomas PIGNIDE